Emmaüs Tero Loko, lieu d'accueil et d'insertion accompagné par **Emmaüs Épargne Solidaire**

Donner du sens à votre épargne

Dossier de presse 2024

fair.

A la découverte de la finance à impact social

La finance à impact social… Arthur, ça lui dirait bien mais pour être sûr de tout comprendre et de faire les bons choix, il a demandé à sa tante Laura, professeur d'économie calée sur le sujet, de lui en dire plus.

Arthur

Laura

Arthur : J'ai une vague idée mais est-ce que tu pourrais me dire ce que c'est exactement que la finance à impact social ? Et à quoi ça sert ?
Laura : C'est une façon d'épargner qui te permet à la fois de faire fructifier ton argent, comme avec un produit d'épargne classique, mais surtout de participer aux grands enjeux de société. **Tu peux ainsi reprendre le contrôle de ton épargne et donner du sens à tes placements, en finançant concrètement des projets solidaires, sur le plan environnemental et social** : soutenir la création d'emplois, faciliter l'accès au logement des personnes en difficulté, contribuer à la production d'énergie verte, au développement de l'agriculture biologique, accompagner l'entrepreneuriat dans les pays en développement, etc.
En cela, la finance à impact social répond aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Des résultats concrets*

2 600 ha d'agriculture biologique mis à disposition dans l'année, soit 3 714 terrains de football
180 agriculteurs soutenus
13 000 personnes alimentées en électricité renouvelable
2 100 personnes relogées
65 organisations promouvant l'accès aux biens et services essentiels financées dans les PED

Arthur : Mais comment, et à qui, est versé l'argent ?
Laura : Les banques, assurances et mutuelles assurent la gestion et/ou la commercialisation de produits solidaires et acheminent l'argent collecté vers les acteurs de terrain - associations, sociétés coopératives, foncières, clubs d'investisseurs… - qui, grâce à cette épargne, financent des projets à impact social. D'autres acteurs peuvent aussi collecter directement des fonds.

Arthur : Est-ce que la finance à impact social c'est comme l'Investissement Socialement Responsable (ISR) ?
Laura : Tu as raison de poser la question car il ne faut pas confondre les deux concepts. L'ISR est une méthode de sélection des entreprises cotées en Bourse, selon leur performance financière et l'appréciation de leur comportement éthique, social et environnemental. La finance à impact social va plus loin et a un engagement encore plus fort car les entités financées sont choisies en fonction de leur réelle utilité en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale, de développement durable, etc. Autre différence, ces structures ne sont pas cotées en Bourse.

* au 31 décembre 2023

Arthur : J'ai l'impression que la finance solidaire et à impact social se développe de plus en plus, non ?
Laura : Oui c'est vrai. C'est une tendance de fond qui s'installe. Les chiffres le prouvent. Toutefois, l'investissement à impact social ne représente encore seulement que 0,5 % du patrimoine financier des Français. L'objectif est d'atteindre 1 % à terme.

2023 : la finance solidaire toujours en croissance

30,1 millards d'euros d'encours
4 milliards d'euros supplémentaires en 2023, soit une hause de 15 %
> 8,5 millions d'euros de dons à des associations
> 680 millions d'euros de financement solidaire pour soutenir des projets à vocation sociale et environnementale via
> 1 470 projets soutenus

Arthur : Si je comprends bien, il y a encore du chemin à parcourir mais cela semble être une vraie demande de la part des citoyens…
Laura : Absolument. Aujourd'hui, les gens pensent au bio quand ils font leurs courses, ils veulent des énergies plus vertes, sont conscients de l'impact de leurs actions sur la planète et les générations futures. Et ça commence à devenir la même chose avec les placements. On veut aussi que notre épargne soit plus solidaire.

Arthur : Comment je fais pour épargner ?
Laura : C'est simple, tu as 3 canaux possibles.

- L'**épargne salariale**, qui aujourd'hui représente près de 60 % des fonds de l'épargne solidaire, soit 18 milliards d'euros. Quand ton entreprise te verse de l'argent dans le cadre de l'intéressement, la participation, etc., tu peux le placer sur un plan d'épargne entreprise (PEE) ou plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCOL). Aujourd'hui, les entreprises ont l'obligation de proposer au moins un fonds solidaire parmi les fonds proposés.
- Les **banques et assurances**. Ces entités agissent via deux mécanismes :
  - l'investissement solidaire : les sommes déposées sur le produit d'épargne solidaire choisi vont être utilisées pour financer des activités à forte utilité sociale et/ou environnementale, sous forme de prêts ou d'apports en fonds propres.
  - le partage : tout ou partie de la performance du produit solidaire choisi est versée sous forme de don aux associations partenaires du produit d'épargne.
- La **prise de capital (actionnariat) dans des entreprises solidaires**. Tu investis dans une entreprise qui a une utilité sociale et environnementale avérée et que tu as choisie. Ainsi, en devenant actionnaire, tes actions… font de bonnes actions !

Arthur : Banque, assurance… quels produits choisir ? Ce n'est pas évident, surtout la première fois.
Laura : Tu peux t'orienter vers des contrats d'assurance vie, des livrets d'épargne, des organismes de placement collectif (OPC), des comptes à terme. Ces derniers sont des comptes épargne qui offrent un taux d'intérêt élevé, à condition que les sommes versées restent bloquées pour un certain temps.
Avec ce type de produit, tu dois reverser au moins 25 % des intérêts que tu perçois à une association de ton choix. Pour te lancer, tu peux aussi commencer par un Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS) avec ta banque. Les sommes reversées sont moindres mais c'est un moyen facile de mettre un pied dans la finance à impact social.

> La finance solidaire, c'est une façon d'épargner qui permet de faire fructifier son argent tout en participant aux grands enjeux de société.

Arthur : Comment est-ce que je peux être sûr que mon argent soutient bien des projets à impact social ?
Laura : Grâce aux labels, et notamment au label Finansol.

Label Finansol : gage de confiance et de crédibilité

Ce label, créé en 1997, permet d'attester du caractère solidaire d'un support d'épargne ou d'un placement financier. En revanche, il ne labellise pas une association, une entreprise ou un établissement financier dans son ensemble. Attribué par un comité d'experts indépendants issus de la société civile, il assure que votre épargne contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Il atteste également de l'engagement de l'intermédiaire financier à vous donner une information fiable sur le produit labellisé et les activités soutenues. Son attribution s'appuie sur :

- des critères de solidarité :
  - tout ou partie de l'argent placé est affecté au financement d'entreprises solidaires
  - au moins 25 % des intérêts sont versés de façon régulière par l'épargnant sous forme de don à des organismes bénéficiaires.
- des critères de transparence et d'information : informer les épargnants et souscripteurs, etc.

A ce jour, plus de 190 produits d'épargne sont labellisés Finansol.
En savoir plus : https://www.finance-fair.org/fr/pourquoi-un-label

Arthur : C'est super pour plus de solidarité et d'inclusion, mais moi j'y gagne quoi ?
Laura : Tu peux bénéficier d'allégements d'impôts. Quand tu optes pour un placement de partage via ta banque (OPC, compte à terme, etc.), 66 à 75 % de la somme versée à des entités solidaires peut être déduite de ton impôt sur le revenu.
Avec ton épargne salariale, les sommes investies et les intérêts sont exonérés d'impôts à condition de les placer au moins 5 ans sur le PEE et jusqu'à la retraite pour le PERCOL.
Enfin, si tu investis dans une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), tu peux avoir une réduction de l'impôt sur le revenu, équivalant à 18 % ou 25% de ta souscription selon l'entreprise solidaire que tu as choisie. Bon ça peut paraître un peu compliqué comme ça, je te ferai un cours particulier si tu veux. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que ce type de placement est avantageux sur le plan fiscal.

Arthur : Ah oui c'est intéressant ! Et côté rentabilité ?
Laura : Certains produits financiers se défendent très bien par rapport à la moyenne du marché. Un point important à retenir : les produits solidaires ont tendance à mieux supporter les crises. Comme ils intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ils ne portent pas sur des produits risqués, ils sont moins sensibles aux aléas économiques.
Tu pourras te renseigner et comparer. Bon, j'espère que je t'ai aidé à y voir plus clair.

Arthur : Tout à fait, merci Laura ! Il ne me reste plus qu'à aller voir ma DRH et de prendre rendez-vous avec mon banquier !

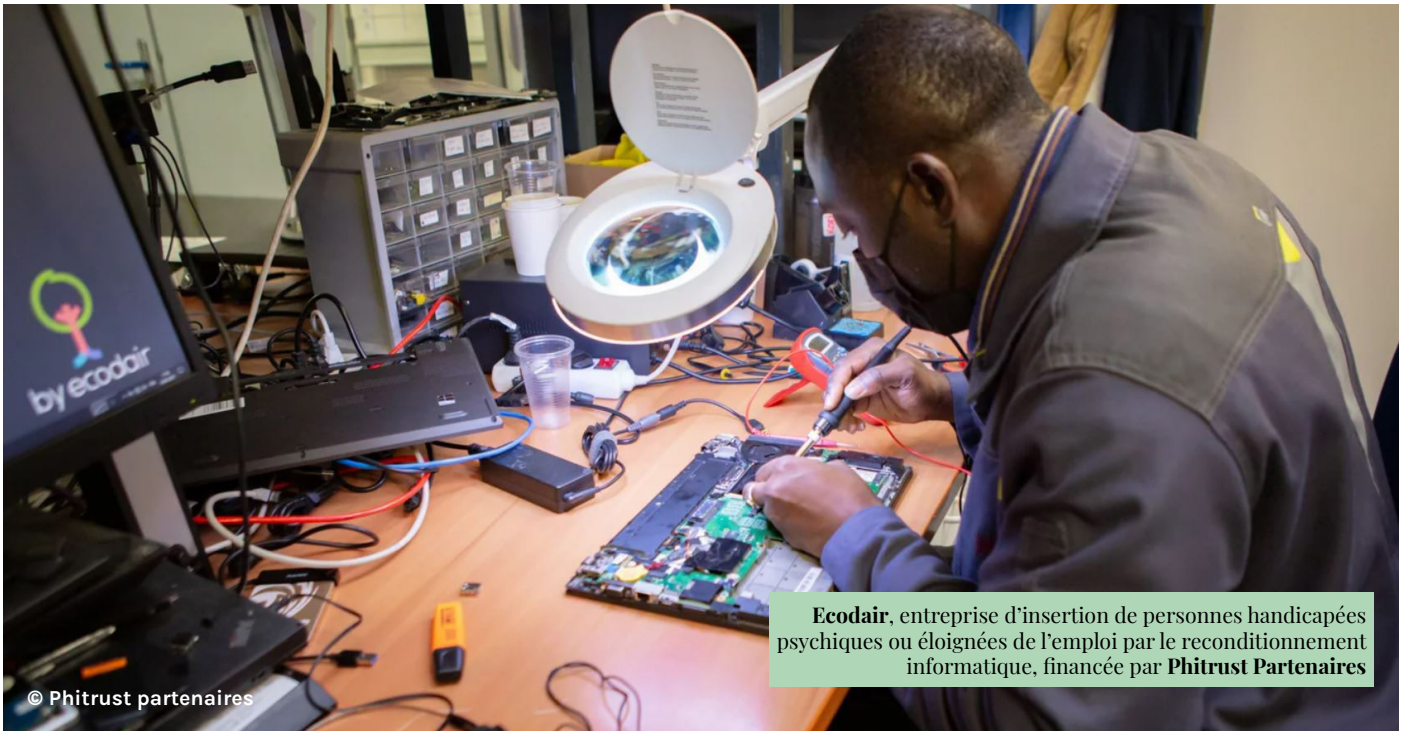

Ecodair, entreprise d'insertion de personnes handicapées psychiques ou éloignées de l'emploi par le reconditionnement informatique, financée par **Phitrust Partenaires**

© Phitrust partenaires

FAIR, acteur d'un monde plus solidaire

FAIR, c'est quoi ?

fair.
Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

FAIR est le collectif des acteurs de la finance à impact social en France. L'association œuvre depuis près de 30 ans à la promotion de la finance solidaire, en mobilisant les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels.

Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 150 acteurs financiers, banques, sociétés de gestion, entreprises sociales, ONG et personnalités engagées.

La finalité de l'action de FAIR est claire : faire que les épargnants soient pleinement conscients de leur pouvoir, et les accompagner afin d'agir ensemble en faveur d'une société plus juste.

Notre ambition : être la référence sur le marché de la finance à impact social

FAIR aspire à une **économie qui replace la personne au centre de son développement et agit**, en France et à l'international, **pour une finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental**. A cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière. FAIR s'inscrit ainsi dans les champs de la finance, de l'impact, de l'inclusion, de l'engagement citoyen afin de **promouvoir des sujets et des projets qui préparent le monde de demain**.

Thierry Sibieude, président de FAIR

« Nous devons tous redoubler d'efforts pour répondre à la demande croissante des épargnants de produits qui combinent un rendement financier et un véritable impact social et environnemental mesurable et chiffrable. Cela passe par une transparence maximale et le refus de toute pratique de social washing, mais aussi par une meilleure visibilité des produits de finance solidaire dans les canaux de distribution. Il s'agit aussi de stabiliser le cadre réglementaire afin que les épargnants puissent investir et placer leur argent en toute sécurité. »

Isabelle Guénard-Malaussène, présidente du comité du label Finansol

« Le label Finansol embrasse naturellement les valeurs de finance inclusive portées par FAIR en poursuivant sa mission : distinguer les produits financiers dits solidaires, à fort impact sociétal, jouant un rôle concret dans le soutien de projets de territoires à forte utilité sociale et environnementale. Le label Finansol vise à favoriser l'innovation financière au service de l'économie réelle son règlement est révisé périodiquement pour s'adapter à l'évolution du marché et adapter les règles pour répondre aux problématiques d'acteurs de l'innovation sociale et favoriser leur accès aux capitaux. »

Chiffres clés

150+ adhérents

15 collaborateurs

191 produits labellisés Finansol

représentant un encours de 30,1 Mds€

11 contrats à impact accompagnés

25 études et publications disponibles

Patrick Sapy, Directeur de FAIR

« Nous souhaitons promouvoir une finance au service de l'économie réelle, au service de la personne et des territoires et en faisant preuve de pédagogie par l'exemple. Nos meilleurs atouts, ce sont les épargnants qui se mobilisent pour apporter des ressources, les acteurs financiers qui créent des produits et des pratiques nouvelles et surtout les projets d'utilité sociale et les entreprises dans lesquelles cette finance s'incarne. »

fair.

Financer
Accompagner
Impacter
Rassembler

VOS INTERLOCUTEURS

FAIR
Paul Quentin
Chargé de communication institutionnelle
06 66 53 50 69 / paul.quentin@finance-fair.org ou
presse@finance-fair.org

Agence Profile
Julienne Zebakovisse / Hina de Soultrait
06 78 34 25 13 / jzebakovisse@agence-profile.com
01 56 26 72 24 / desoultrait@agence-profile.com

www.finance-fair.org